

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 4040079

N/REF : 27/03/2024 15H11 C:024059 I:27163
V/REF : OSMIL805288610
V/Email reçu le Mercredi 27/03/2024 à 15H11

SDC 'Le Bellevue'
C/O FONCIA GRENOBLE
15, RUE LESDIGUIERES
B.P.343
38013 GRENOBLE CEDEX 01

V/REF.IMM. 543

IMMEUBLE : LE BELLEVUE
1 ROUTE DE GRENOBLE
LIEU DIT LES MORTES - BAT A/F
38420 DOMENE

Fontaine, le 10 Avril 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 18 ROUTE DE GRENOBLE - PARTIES COMMUNES
CONTACT SUR PLACE, M AUDEMARD: 06 64354981

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE

Donneur d'ordre : Mme A. TEODOSIO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 04/04/2024 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LES PARTIES COMMUNES
CONSTAT D'UNE FUITE SUR LES TUYAUX D'EVACUATION EN FONTE PAR TEMPS DE
PLUIE
PREVOIR LA REPRISE DE LA PORTION FUYARDE
DES DEVIS DE REMPLACEMENT DES TUYAUX FONTE ONT ETE FAITS EN 2022

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 09/04/24 à 16H39 Mme A. TEODOSIO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 04/04	1	70,75		176,87
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,46		39,46
TOTAL H.T.					245,45
T.V.A. a 10,00%					24,54
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>269,99</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN